

COMMUNE de MONTESQUIEU-LAURAGAIS

Extrait du compte-rendu du conseil municipal du 7 juillet 2020

Pouvoirs : P. Fuser pouvoir à C. Lafon, M. Dehays pouvoir à S. Gasc

Conseillers absents excusés : A. Criado, M-F Blind

Secrétaire de séance : N. Fauré.

Validation du projet de parking de la mairie.

Présentation du plan de l'aménagement et des matériaux utilisés. Les travaux seront réalisés en régie durant le mois de juillet.

Le devis de location du matériel par la société AGRITA s'élève à 2 785,54 € TTC (location de mini pelle, rouleau compacteur). Le devis des matériaux par la société RAMONDOU s'élève à 5 033,80 € TTC (concassé calcaire, bordures, pavés carré autobloquants, bidim, aquadrin). Il est prévu 1 200 € TTC pour les imprévus.

Le projet global du parking s'élève à 9 019,34 € TTC.

Cette opération nécessite une décision modificative au budget avec ouverture d'un programme investissement qui sera financé par l'excédent d'investissement.

Approbation à l'unanimité des présents.

Désignation d'un délégué au Comité national d'action sociale (CNAS).

R. Mahcer propose sa candidature. Approbation à l'unanimité des présents.

Remarques diverses.

- Horaire de l'école : l'académie informe que les horaires actuels de l'école sont arrêtés jusqu'au 31/08/2023
- Fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement 2019 : courrier informant que lors de la séance du 18 juin 2020, la commission permanente du conseil départemental a attribué la somme de 42 426,66 € à la commune, alors qu'il était prévu uniquement 25 000 € au budget 2020.
- Rencontre conseillère technique CAF : une réunion sera organisée courant septembre pour aborder le partenariat collectivité/CAF formalisé par une convention de prestation de service ALSH et échanger sur le projet politique de la commune.